

LIVRET PROSPECTUS QUALITÉ LABEL « ÉCOLE CONDUITE QUALITÉ »

*Formalisation des Critères 3.1 & 3.2
Parcours de Formation et Suivi Pédagogique*

BJ AUTO ECOLE

1. CRITÈRE 3.1 : PARCOURS DE FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

1.1. Formations Théoriques

- **Présentiel (Formule classique)** : Cours de code dispensés sur boîtiers ou tablettes en salle aux horaires d'ouverture de l'accueil, en autonomie guidée.
- **Cours Collectifs avec Enseignant** : Séances thématiques collectives régulières animées par un enseignant de la conduite diplômé d'État (BEPECASER ou Titre Pro ECSR).
- **Distanciel / En ligne** : Plateforme d'apprentissage accessible 24h/24 avec suivi statistique à distance par l'équipe pédagogique.

1.2. Formations Pratiques (Filière B - Auto)

- **Évaluation initiale** : Évaluation réglementaire effectuée sur simulateur ou en véhicule pour déterminer le volume d'heures prévisionnel.
- **Progressivité de l'apprentissage** : Maîtrise progressive du véhicule sur voies sécurisées (parking/agglomération calme) avant l'insertion dans le trafic dense.
- **Diversification des situations** : Modules spécifiques intégrés au parcours comprenant la conduite de nuit, sur voies rapides (autoroutes/périphériques), par conditions dégradées (pluie, brouillard) et lors de séances de voyages-écoles.

1.3. Spécificités de la Formation Deux-Roues (Filière Moto - A1, A2, A)

- **Formation Hors-Circulation** : Leçons collectives ou individuelles sur piste fermée à la circulation (plateau) pour acquérir l'équilibre, la maîtrise technique à allure lente et normale.
- **Formation En Circulation** : Application en circulation de la trajectoire de sécurité (positionnement, anticipation, regard) avec liaison radio permanente entre l'enseignant et l'élève.
- **Sécurité routière Moto** : Sensibilisation rigoureuse sur le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires et l'analyse des risques spécifiques aux motards.

1.4. Planning des Cours Théoriques Thématiques

Jour / Horaire	Thématique Sécurité Routière Sécurité	Public Cible
En fonction des disponibilités du formateur et des élèves	Alcool, Stupéfiants et conduite : les effets physiologiques et sanctions	Tous publics (B & Moto)
En fonction des disponibilités du formateur et des élèves	Vitesse, Distances de sécurité et Conditions dégradées	Tous publics
En fonction des disponibilités du formateur et des élèves	Distracteurs (smartphones) et Partage de la route (vulnérables)	Tous publics
En fonction des disponibilités du formateur et des élèves	Équipements, Trajectoire de sécurité et Risques spécifiques Moto	Spécifique Filière Moto

2. CRITÈRE 3.2 : SUIVI PÉDAGOGIQUE ET LIVRET D'APPRENTISSAGE

2.1. Le Livret d'Apprentissage Numérique

- **Accessibilité permanente** : Chaque élève possède un accès personnalisé à son livret dématérialisé (via application mobile ou web), conforme aux directives du REMC.
- **Mise à jour en temps réel** : L'enseignant valide en fin de chaque leçon les sous-compétences travaillées, commente la progression et fixe les objectifs de la séance suivante.

2.2. Évaluation et Suivi de Progression

- **Bilans de compétences** : Des bilans d'étape réguliers valident le passage d'une compétence principale à la suivante parmi les 4 compétences globales du REMC.
- **Traçabilité des performances** : Les résultats des examens blancs théoriques et pratiques sont enregistrés afin de mesurer l'état de préparation réel face aux exigences officielles.

2.3. Implication des Accompagnateurs (Filières AAC et Supervisée)

- **Rendez-vous Préalable** : Un rendez-vous préalable obligatoire de 2 heures en véhicule réunit l'élève, l'enseignant et l'accompagnateur avant le départ en conduite accompagnée.

- **Rendez-vous Pédagogiques** : Organisation de sessions de suivi obligatoires au cours de la période de conduite pour faire le point sur l'expérience acquise et ajuster le comportement routier.